

(1939)

8830

505LH83/6

Utilisation du Gasoil à la place du charbon dans le matériel moteur

Utilisation du gasoil à la place du charbon dans  
le matériel moteur  
(généralisation de l'emploi de locomotives Diesel)  
(s) C.A. 5. 7.39 6 IV 1°





5 juillet 1939

QU. IV - Projets

Utilisation du gasoil à la place du  
charbon dans le matériel moteur

(s) p. 6

M. TIRARD .....

croit devoir indiquer que M. BLUM-PICARD l'a chargé de faire connaître au Conseil que, tout en donnant son adhésion au projet, il réserve, quant à lui, son opinion sur la question de la généralisation de l'emploi des locomotives Diesel électriques. On peut, en effet, soulever des objections, spécialement au point de vue de la Défense Nationale, à l'encontre d'une politique qui tendrait à étendre l'emploi du gasoil aux lieu et place du charbon. Cette réserve devait être indiquée. Mais elle ne vise que l'avenir. Elle pose un problème d'ordre général qu'il y a lieu de mettre à l'étude.

M. LE PRESIDENT est d'accord avec M. BLUM-PICARD pour penser que, du point de vue de la Défense Nationale, la généralisation de l'emploi du gasoil peut ne pas être une politique excellente.

Mais, il ne s'agit, pour le présent, que de la construction d'un prototype. La réserve ainsi formulée ne paraît pas de nature à s'opposer à l'approbation du projet présenté.

M. LE BESNERAIS signale que le problème soulevé par la réserve de M. BLUM-PICARD est très complexe. Il n'est pas évident, au point de vue de la Défense Nationale, qu'il soit plus avantageux d'importer du charbon que du gasoil. Ce problème sera examiné avec la plus grande attention, mais il n'est pas actuel.